

La gestion sociale des grossesses prémaritales au Sénégal : quand les normes sociales empêchent la prévention et favorisent la disqualification sociale.

Introduction

Les grossesses prémaritales et non désirées sont une réalité courante dans la vie de bon nombre d'adolescentes en Afrique, y compris le Sénégal. Le contexte africain est un milieu où la fécondité a une très grande valeur. Au Sénégal en particulier, au genre féminin est assignée la mission de multiplier le nom de la famille du mari. Dans ce sens il lui est primordiale d'avoir cette capacité à féconder. Cependant cette maternité peut devenir une source de « malheur » quand l'enfant vient dans certaines conditions telle que pendant l'adolescence ou le célibat. En effet, il existe un cadre bien défini et connu dans lequel doit survenir une grossesse et celui-ci est réglementé par les normes sociales et religieuses, en occurrence le mariage. La sexualité et la grossesse qui surviennent hors de ce cadre social sont perçues comme une erreur, et exposent l'adolescente ou la jeune femme à une forte stigmatisation.

L'objectif de cet article est de contribuer à mieux cerner la manière dont les normes autour de la sexualité, du mariage et de la procréation participent à la vulnérabilité des adolescentes et jeunes femmes face aux grossesses prémaritales, tout en induisant des pratiques de dissimulation et de recours à l'avortement à risque et l'infanticide.

Approche méthodologique :

Les données ont été collectées entre mai 2020 et décembre 2021. Il s'agit d'une étude ethnographique auprès de 19 femmes âgées de 18 à 43 ans, criminalisées pour infanticide, leurs proches, ainsi que des personnes ressources issues des systèmes judiciaire et de santé, d'organisations de la société civile et de la communauté à Dakar. Les données ont été recueillies à partir d'observations participantes dans les prisons et les quartiers où vivaient les femmes et leurs proches, ainsi que par des entretiens approfondis.

Catégories de personnes interviewées	Nombre total
Femmes et filles impliquées dans des faits d'infanticide	
Prison	14
Communauté	5
Proches de femmes impliquées dans des faits d'infanticide	11
Informateurs clés	
Structures de santé	6
Justice	15
ONG et communautaires	5

Tableau 1 : Personnes interviewées

Résultats :

Les résultats de notre étude mettent en évidence une faible utilisation des moyens contraceptifs pour diverses raisons. Parmi ces raisons figurent l'absence ou l'insuffisance d'informations sur les méthodes de contraception, mais aussi une absence d'éducation des jeunes à la sexualité afin de les préparer et de les outiller aux risques associés aux rapports sexuels et comment les prévenir, comme relevé par un informateur clé:

« Elle (une adolescente du voisinage) a contracté la grossesse en ne faisant qu'un seul rapport sexuel. C'est une jeune fille innocente, elle ne savait pas qu'elle pouvait se protéger sans pour autant être mariée, elle ne savait pas qu'elle pouvait bénéficier des méthodes de planification familiale... Si la sexualité n'était pas un sujet tabou, sa famille aurait pu en discuter avec elle et peut-être cela aurait pu éviter qu'elle en arrive là, dans ce cas elle aurait su comment se protéger tout en ayant une activité sexuelle et je peux dire que les responsabilités sont partagées. (informateur clé, Sage-femme)»

D'autres ont évoqué la crainte des effets secondaires tels que la stérilité, la peur du stigma associé à l'utilisation de la contraception surtout chez les jeunes avant le mariage ou le manque de moyens financiers ou encore des rapports difficiles avec les soignants pour accéder aux méthodes contraceptives. A cela s'ajoute le tabous autour des violences sexuelles (gestion des VBG). La sexualité étant une question tabou chez les jeunes donc il y a une tendance à taire ces questions de violence sexuelles surtout chez les jeunes en général ; ce qui accentue leur vulnérabilité et favorise la disqualification sociale.

Les données montrent aussi que les réactions face à la découverte de la grossesse varient d'une femme à l'autre en fonction de sa situation, de son entourage et de sa relation avec le conjoint. Dans l'ensemble des cas, la gestion de ces grossesses non désirées a été caractérisée par des difficultés à la fois physiques, morales et financières souvent associées à un mutisme extrême, imposé par un désir de la concernée de cacher la grossesse. Pour beaucoup la grossesse n'a pas été révélée aux parents et à l'entourage pour éviter des tensions familiales. A ces tensions s'associe un sentiment de honte et de culpabilité qui plonge ces femmes dans des épisodes de dépression et cela chez toutes les participantes.

D'autre part les résultats ont aussi montré que cette notion de grossesse non désirées peut aussi être le fruit d'un acte délibéré et donc désirée. Il existe des cas de figure où la grossesse a été bien accueillie par la femme même si l'auteur n'en voulait pas.

« Je me disais que mon enfant allait lui ressembler et j'aurais peut-être la chance d'être avec lui ».

Ce refus de paternité a conduit progressivement à un changement dans l'attitude de la femme notamment quand elle réalise que l'auteur de la grossesse est soit marié soit fiancé ; Ainsi ces jeunes femmes utilisent parfois la grossesse comme atout dans une société où la sexualité féminine hors mariage est très stigmatisée. Cependant, il faudrait bien préciser que pour que la grossesse soit acceptable, il faut qu'elle soit contractée dans les liens du mariage. Dans le cas contraire, elle n'échappe pas au stigmate du fait qu'elle n'est pas en phase avec les valeurs et conduites culturellement considérées comme valables. Du coup ces grossesses ne pouvaient pas être poursuivies parce que les femmes craignaient la stigmatisation et les sanctions sociales réservées aux grossesses pré-nuptiales.

Dans l'ensemble des cas, la gestion de ces grossesses non désirées a été caractérisée par des difficultés à la fois physiques, morales et financières souvent associées à un mutisme extrême, imposé par un désir de la concernée de cacher la grossesse. Pour beaucoup la grossesse n'a pas été révélée aux parents et à l'entourage pour éviter des tensions familiales. A ces tensions s'ajoute un sentiment de honte et de culpabilité qui plonge ces femmes dans des épisodes de dépression et cela chez toutes les participantes. La crainte de la réaction de l'entourage les a

poussés à rechercher des solutions telles que l'avortement non sécurisé ou l'infanticide afin d'échapper à un lourd fardeau qu'elles ne souhaitent pas assumer et l'exclusion sociale. En plus de l'avortement non sécurisé, certaines adolescentes et jeunes femmes se sont retrouvées à accoucher toutes seules sans assistance avec toutes les difficultés que cela implique sur leur santé et en arrivent à certains extrêmes comme l'infanticide.

Conclusion :

Les expériences des femmes et des acteurs qui les entourent rendent compte d'une complexité de facteurs conduisant aux grossesses non-désirées. Il s'agit de l'absence d'éducation complète à la sexualité et d'un faible recours aux méthodes contraceptives influencées par les normes sociales de religieuses autour de la sexualité chez les adolescentes et jeunes femmes. Cette situation précipiterait les participantes des pratiquent à risque et fortement réprochées, les exposant ainsi aux sanctions juridiques (poursuite judiciaire pour avortement et infanticide) et sociales (stigmatisation, disqualification sociale, exclusion).